

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une **assemblée publique de consultation** quant aux objets et aux conséquences de l'adoption du premier projet de résolution du projet particulier (PPCMOI) au **1320, rue du Collège** en vertu du règlement RCA10-08-5. Le premier projet de résolution de PPCMOI a été adopté lors de la séance du conseil d'arrondissement du 9 janvier 2024. Cette assemblée aura lieu le **6 février 2024**, à 17 h 30, à la salle du Comité Plénier à la mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le premier projet de résolution pour le projet particulier (PPCMOI) vise l'usage Habitation en mixité avec certains usages commerciaux et de service au 1320, rue du Collège en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5).

Les changements visent à rénover les espaces intérieurs, les murs extérieurs et les ouvertures ainsi qu'à bonifier l'aménagement paysager du site, à maintenir les usages commerciaux et de service au sous-sol et au rez-de-chaussée et à aménager des usages résidentiels au 2e étage.

Ces dispositions, sont susceptibles d'approbation référendaire et affectent la zone H16-038 délimitée au sud par la rue Saint-Louis, au nord par la rue du Collège, à l'est par les propriétés sises entre le 430 et 580, avenue Sainte-Croix, à l'ouest par la rue Ouimet et la ruelle correspondante au lot numéro 2 190 839. Une demande peut provenir de cette zone et des zones adjacentes

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet.

Ce premier projet de résolution ainsi que les extraits des plans illustrant les zones concernées sont disponibles pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Fait à Montréal,
Le 31 janvier 2024

Benoît Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement